



Lagardère

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Résultats

de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire  
de la société Lagardère SCA

**Mardi 5 mai 2015**

L'assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire de la Société s'est réunie le mardi 5 mai 2015 à 10 heures au Carrousel du Louvres à Paris. Le quorum atteint par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance dépassait les 67 % d'actions votantes.

Après une présentation synthétique de l'activité, de la stratégie et des comptes de la Société et du Groupe, la Gérance et les principaux dirigeants du Groupe ont répondu à toutes les questions posées par les actionnaires.

A l'issue du débat, l'ensemble des résolutions présentées ont été approuvées et, notamment, celles relatives :

- au montant du dividende de 1,30 € par action, qui sera détaché de l'action le 8 mai et mis en paiement à compter du 12 mai 2015, adoptée à 97,81% des voix,
- au renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Susan M. Tolson, adoptée à 99,5% des voix,
- à l'avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux membres de la Gérance au titre de l'exercice 2014, adoptées à 95,01% et 94,8% des voix,
- au renouvellement de l'ensemble des autorisations financières données à la Gérance, adoptées à plus de 89% des voix,
- à la modification de quelques dispositions statutaires, adoptée à 99,67% des voix.

Les résultats correspondant au vote de chaque résolution ont été les suivants :

	Voix pour (%)	Voix contre (%)	Abstention (%)
<b>Résolution n° 1</b> – Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.	99,61	0,29	0,10
<b>Résolution n° 2</b> – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.	99,79	0,13	0,08

<b>Résolution n° 3</b> – Affectation du résultat social ; distribution des dividendes.	97,81	2,10	0,09
<b>Résolution n° 4</b> – Autorisation à donner à la Gérance pour une durée de dix-huit mois à l’effet d’opérer sur les actions de la Société.	99,60	0,30	0,10
<b>Résolution n° 5</b> – Emission d’un avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l’exercice 2014 à Monsieur Arnaud Lagardère, Gérant.	95,01	4,89	0,10
<b>Résolution n° 6</b> – Emission d’un avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l’exercice 2014 aux autres représentants de la Gérance.	94,80	5,10	0,10
<b>Résolution n° 7</b> – Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Susan M. Tolson pour une durée de quatre ans.	99,50	0,37	0,13
<b>Résolution n° 8</b> – Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l’émission de valeurs mobilières représentatives d’un droit de créance donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de filiales de la Société et/ou de toute autre société dans la limite de 1,5 milliard d’euros pour les emprunts en résultant.	99,15	0,74	0,11
<b>Résolution n° 9</b> – Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l’émission, avec droit préférentiel de souscription, d’actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l’attribution de titres de créance, dans la limite de 265 millions d’euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d’euros pour les emprunts en résultant.	98,93	0,97	0,10
<b>Résolution n° 10</b> – Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l’émission, par voie d’offre au public sans droit préférentiel de souscription mais avec un droit de priorité d’une durée minimale de cinq jours de bourse, d’actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l’attribution de titres de créance, dans la limite de 160 millions d’euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d’euros pour les emprunts en résultant.	97,86	2,03	0,11
<b>Résolution n° 11</b> – Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l’émission, par voie d’offre au public sans droit préférentiel de souscription et sans droit de priorité, d’actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l’attribution de titres de créance, dans la limite de 80 millions d’euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d’euros pour les emprunts en résultant.	89,84	10,05	0,11
<b>Résolution n° 12</b> – Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l’émission, dans le cadre d’une offre visée au II de l’article L 411-2 du Code monétaire et financier sans droit préférentiel de souscription, d’actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit,	89,67	10,22	0,11

immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 80 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.			
<b>Résolution n° 13</b> – Autorisation à donner à la Gérance d'augmenter, dans le cadre des plafonds fixés, le montant des émissions décidées en cas de demande excédentaire.	89,37	10,50	0,13
<b>Résolution n° 14</b> – Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance destinées à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'offres publique d'échange ou d'apports en nature, dans la limite de 80 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	96,20	3,62	0,18
<b>Résolution n° 15</b> – Limitations globales à 80 millions d'euros, 300 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros pour les augmentations de capital et les emprunts résultant d'émissions décidées en vertu des délégations de compétence objet des résolutions précédentes.	98,85	1,04	0,11
<b>Résolution n° 16</b> – Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et émission de titres de capital ou majoration du montant nominal des titres de capital existants, dans la limite de 300 millions d'euros.	99,69	0,21	0,10
<b>Résolution n° 17</b> – Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux salariés dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise, dans la limite de 0,5 % du capital actuel par an.	98,73	1,16	0,11
<b>Résolution n° 18</b> – Mise en harmonie et/ou modification des articles 13.3°, 14 et 19.3° des statuts de la Société.	99,67	0,22	0,11
<b>Résolution n° 19</b> – Pouvoirs pour les formalités.	99,75	0,12	0,13

La retransmission de cette assemblée est disponible en ligne sur le site internet de la Société [www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)

*Le groupe Lagardère est un des leaders mondiaux de la production et de la distribution de contenus dont les marques fortes génèrent et rencontrent des audiences qualifiées grâce à ses réseaux virtuels et physiques. Il se structure autour de quatre métiers : Livre et Livre numérique ; Travel Retail et Distribution ; Presse, Audiovisuel, Digital et Régie publicitaire ; Sports et Entertainment. Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris. [www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)*

### **Contacts Presse**

Thierry FUNCK-BRENTANO

tél. 01 40 69 16 34

[tfb@lagardere.fr](mailto:tfb@lagardere.fr)

Ramzi KHIROUN

tél. 01 40 69 16 33

[rk@lagardere.fr](mailto:rk@lagardere.fr)

### **Contact Relations Investisseurs**

Anthony MELLOR

tél. 01 40 69 18 02

[amellor@lagardere.fr](mailto:amellor@lagardere.fr)